

Réunion du conseil municipal du 16 octobre 2014.

Tous les conseillers municipaux ont été régulièrement convoqués. Tous sont présents. La réunion a lieu à 20 H. 30 à la mairie.

1. P-V de la réunion précédente : Le compte-rendu de la réunion du 22 août est lu et approuvé par tous les membres du conseil municipal.

2. Point sur les travaux : Voirie : La réception des travaux du programme 2014 a eu lieu le 2 septembre. Coût total des travaux : 169 399,44 € TTC. La commission municipale s'est réunie le 14 octobre pour déterminer le programme 2015. Il est décidé de refaire la route de Sialve et la voie de Lafage au Bourly où un enrochement du bas-côté sera nécessaire. Une estimation sera également demandée pour la piste forestière d'Autranges à la limite de la commune de Latronche.

Service des eaux : La mise en service de la nouvelle canalisation des captages au réservoir de Chassagne via la station de pompage s'est bien déroulée et le fonctionnement donne satisfaction. La réception a eu lieu le 24 septembre. L'alimentation électrique en souterrain est réalisée, elle permettra un suivi direct par la mairie.

La réunion préparatoire aux travaux des captages du Mons a eu lieu le 23 septembre, l'ordre de service signé le 29 septembre prévoit un délai de trois mois. Les travaux auraient dû commencer, M. J. LAROCHE du C.P.I.E. doit rappeler l'entreprise.

Assainissement : Les tests de perméabilité du sol où doit se situer la station d'épuration ont été faits et les résultats sont favorables. La société SOCAMA va finaliser l'étude et présentera prochainement le projet définitif. Une acquisition de terrain est nécessaire.

3. Bâtiments – Appartements Ecole: Les deux dernières esquisses pour l'aménagement de deux logements de l'école sont présentées. Le conseil municipal étudie ces deux projets et retient le projet B comprenant deux T 3. Quelques petites modifications (portes coulissantes...) seront apportées. Un contrat de maîtrise d'œuvre sera signé avec le cabinet Mo 2R pour un montant HT de 9 500 €.

A l'ancienne école de Spontour, huit fenêtres restent à changer. Des devis en deux teintes (blanc et ton bois) seront demandés. Pour les peintures des gîtes aménagés dans ce bâtiment, trois entreprises seront contactées pour établir des devis. Les travaux devront être réalisés pendant l'hiver.

Un gestionnaire de chauffage va être installé à la salle polyvalente (Coût : 3 759.30 € TTC) afin de réduire les factures d'électricité.

Au local de chasse, il s'avère que la hauteur de plafond n'est pas suffisante pour dépecer les cerfs. Un appentis doit être construit côté nord. Le terrassement a été fait par les employés communaux.

4. Plan d'aménagement de Bourg (P.A.B.): Ce projet concerne la route de Spontour (rue du stade des bruyères) et la traversée du bourg (Grand' rue). M. le Maire et Mme Verbiguié ont assisté à une réunion au conseil général où les nouvelles modalités ont été précisées : Ces aménagements doivent être présentés en trois tranches (dont 100 000 € sont subventionnables à 40%) avec au préalable l'établissement d'une étude de faisabilité. Dans ce plan, les travaux complémentaires à la voirie comprennent la réhabilitation de logements, l'aménagement du terrain situé entre le centre de secours et la route de Spontour et d'un chemin piétonnier jusqu'au plan d'eau. Ces travaux sont prévus pour 2016-2017. L'étude sera effectuée par le cabinet A.D.C. pour un montant de 7 390€ H.T. En premier lieu, il convient de faire faire un levé topographique de l'entrée du bourg à la cité de la Chassagnade. Il est décidé de commander ce levé sans attendre à M. DUCROS – géomètre expert.

5. Point sur la gabare : Suite à la visite de l'expert, les travaux ont été réalisés et les accessoires changés. La gabare a bien réagi aux divers exercices de contrôle à vitesse rapide (virages ...) Un rapport a été établi. Pour obtenir le certificat de navigation, un autre contrôle est nécessaire.

M. le Maire donne lecture d'un courrier de M. Gilles CHAVANT qui a fait un relevé des fréquentations de ce bateau dont l'activité est tributaire du niveau d'eau de la retenue du barrage du Chastang.

Un appel d'offres va être lancé pour la délégation de service public pour l'exploitation de cette gabare.

6. Délibérations diverses :

Remplacement de personnel communal : Quinze candidatures ont été reçues pour le poste de secrétaire de Mairie, quatre ont été sélectionnées avec l'aide du Centre de Gestion de la Fonction Publique. Les entretiens auront lieu à Tulle, au Centre de Gestion le 21 octobre.

Tarifs 2015 : Une augmentation d'environ 1 à 2% est appliquée aux tarifs des dix gîtes communaux et du camping de Spontour.

Boucherie : Deux candidats ont pris contact. Une annonce va être diffusée par « Pôle Accueil de Haute Corrèze ».

7. Numérotation des rues : Pour les services de la Poste, un tableau doit être complété avec noms des propriétaires et des occupants des logements. Mathieu CHAVEROUX est chargé d'obtenir plusieurs devis pour les plaques de rues et les numéros. Une demande de subvention D.E.T.R. sera déposée auprès de la Préfecture.

Lotissement : Une réunion a eu lieu sur le terrain avec le Syndicat de la Diège chargé de l'étude des réseaux et M. DUCROS Géomètre Expert. Un permis d'aménager est obligatoire pour ce projet qui prévoit quatre ou cinq lots.

8. Questions diverses :

Nitrates : M. le Maire informe le conseil que notre commune est classée en zone vulnérable Nitrates ainsi que les communes de Latronche, Neuvic et St Hilaire Luc. Cette information a paru dans la presse le 14 septembre. Il précise que les communes concernées n'ont pas eu de courrier officiel pour annoncer ce classement et que la Communauté de Communes a voté, lors de sa réunion du 9 octobre dernier, une motion demandant la non-inscription en zone vulnérable d'une partie de son territoire. Le conseil décide de soutenir cette action.

Centre du Pont Aubert : Un comité de suivi composé de M. CHAVEROUX, J. VERBIGUIE, N. GOUT et B. SEINCE est chargé des relations avec les représentants de CAP Familles. Une réunion de bilan de fin de saison sera organisée.

Plan d'eau : Le compte-rendu de la société AQUA GESTION est communiqué. Il est nécessaire de baisser le niveau dès la fin de la saison touristique afin d'éviter le développement de cyanobactéries. L'association de gestion de la pêche a été prévenue. M. COMBROUZE d'AQUA GESTION propose d'animer une réunion d'information.

Au niveau de la Communauté de Communes, une étude de diagnostic de ce bassin versant est en cours et une programmation doit être proposée sur cinq ans.

Accessibilité : Le bureau d'études Quali Consult a effectué l'étude des aménagements à réaliser sur les établissements recevant du public (E.R.P.). Une demande de dérogation sera déposée pour obtenir un délai supplémentaire pour la mise aux normes.

Section du Mons : L'Office des Forêts a procédé à une vente de bois (3^{ème} éclaircie) pour un montant de 8 471€.

Référent Sécurité routière : Un membre du conseil doit être désigné pour être le représentant de la commune. Mme Jacqueline CAUX accepte cette tâche.

Auberge du cheval blanc : Une proposition d'achat à 22 000 € a été refusée par le conseil jugeant que le prix de vente fixé ne peut être baissé.

Terrain captages du Mercier : M. le Maire informe l'assemblée que Mme GENESTINE a refusé la proposition de la commune.

Demande de déplacement d'accès : M. VALLEE - propriétaire à Spontour – demande que l'accès à la Dordogne situé au milieu de sa parcelle soit déplacé à l'extrémité de son terrain. Une enquête publique est nécessaire.

Guerre de 1914-18 : Pour marquer le centième anniversaire de la déclaration de la première guerre, une plaque sera posée le jour du 11 novembre à l'emplacement de l'ancienne gare – lieu de départ des soldats appelés.

Pour rendre hommage aux jeunes hommes de SOURSAC morts ou ayant combattu pendant cette guerre, une exposition est préparée et installée à la mairie par des bénévoles. Elle restera ouverte en novembre et décembre.

Bar: Un couple est intéressé par la reprise du café du Commerce.